

EXTRAIT du Registre aux Délibérations du CONSEIL COMMUNAL DE SCHAERBEEK

Séance du 26 mars 2014

Objet n° 23 de l'ordre du jour

PRÉSENTS: M. Bernard Clerfayt, Bourgmestre-Président; MM. Vincent Vanhalewyn, Bernard Guillaume, Denis Grimberghs, Mme Cécile Jodogne, MM. Etienne Noel, Sadik Köksal, Michel De Herde, Mohamed El Arnouki, Mme Adelheid Byttebier, Échevins; MM. Georges Verzin, Jean-Pierre Van Gorp, Mohamed Lahlali, Mme Isabelle Durant, M. Frédéric Nimal, Mme Filiz Güles, MM. Abobakre Bouhjar, Yvan de Beaufort, Mme Angelina Chan, MM. Mohamed Reghif, Mohamed Echouel, Mmes Catherine Moureaux, Döne Sönmez, Jamila Sanhayi, Sophie Querton, Debora Lorenzino, MM. Burim Demiri, Axel Bernard, Seydi Sag, Mme Joëlle Van Zuylen, M. Quentin van den Hove, Mmes Barbara Trachte, Berrin Saglam, M. Bram Gilles, Mme Asma Mettioui, M. Thomas Eraly, Conseillers communaux; M. David Neuprez, Secrétaire Communal.

ABSENTS: MM. Emin Ozkara, Halis Kökten, Ibrahim Dönmez, Mmes Derya Alic, Mahinur Ozdemir, M. Hasan Koyuncu, Conseillers communaux; M. Saït Köse, Échevin; Mme Lorraine de Fierlant, M. Abdallah Kanfaoui, Mme Laurette Onkelinx, M. Yves Goldstein, Conseillers communaux.

#Objet : Les conséquences du nouveau plan de survol de Bruxelles pour les Schaerbeekois (Motion de Madame Isabelle DURANT) #

LE CONSEIL COMMUNAL

Décidé, par 33 voix contre 0 et 3 abstention(s).

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 27 mai 1999 relatif à la lutte contre le bruit généré par le trafic aérien ;

Vu la résolution du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale du 18 juillet 1998 relative à la lutte contre les nuisances générées par le survol de la Région de Bruxelles-Capitale par le trafic aérien dû à l'aéroport de Bruxelles-National ;

Vu la directive européenne 2002/49/CE du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement ;

Vu la résolution du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale du 4 juillet 2003 visant à prendre toutes les mesures nécessaires afin de lutter contre les nuisances subies par les habitants et liées au survol de Bruxelles à partir de l'aéroport de Bruxelles-National ;

Vu les arrêts de la Cour d'appel des 10 juin et 18 novembre 2003, l'arrêt de la Cour de cassation du 4 mars 2004, l'arrêt de la Cour constitutionnelle du 30 mars 2011 et l'arrêt de la Cour de Justice de l'Union Européenne du 8 septembre 2011 ;

Vu la décision du 12 mars 2012 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale d'envoyer des contraintes en vue d'obtenir le recouvrement des amendes impayées par les compagnies aériennes pour violation des normes de bruit bruxelloises, pour un montant de 3 million d'euros ;

Vu le recours introduit par certaines compagnies auprès du juge des saisies de Gand et de Bruxelles ;

DEMANDE :

- au Gouvernement fédéral
 1. d'élaborer des solutions structurelles pour réduire les nuisances causées par Brussels Airport, comme par exemple :
 1. appliquer la nuit européenne, qui s'étend de 23h à 07h pour empêcher que le trafic de jour ne recommence dès 6h du matin comme c'est le cas actuellement et tendre à terme vers une interdiction des décollages nocturnes ;
 2. mettre sur pied dans les meilleurs délais un organisme de contrôle indépendant des procédures de vol comme il en existe dans les aéroports européens ;
 3. transformer Brussels Airport en aéroport urbain (max. 250.000 mouvements/an) et demande au Gouvernement fédéral et aux Régions que soit poussée l'étude sur l'implantation d'un nouvel aéroport plus éloigné de Bruxelles afin que les nuisances dues au survol de Bruxelles soient drastiquement réduits;
 4. favoriser les avions les moins bruyants en faisant varier, plus sensiblement, le montant des redevances aéroportuaires en fonction du type d'avion ;
 5. contraindre les compagnies aériennes à alimenter un fonds destiné à l'isolation des habitations situées dans les zones les plus exposées au bruit des avions ;
 - de veiller autant que possible à tenir compte des recommandations OACI en matière de composantes de vent et de configuration des pistes, sans préjudice à la sécurité des survols et du respect des décisions de justice ;
 - de soumettre tout plan de répartition à une évaluation environnementale démontrant une diminution globale du bruit et une répartition équitable entre les Bruxellois et autres riverains.
- au Gouvernement bruxellois
 - de réaliser les contrôles nécessaires afin de faire respecter les normes de bruits bruxelloises et sanctionner les compagnies dont les avions seraient en infraction.

- de poursuivre ses efforts en vue de recouvrer les amendes impayées par les compagnies aériennes ne respectant les normes de bruit.
- au Collège des Bourgmestre et Echevins :
 - de continuer à relayer auprès du Gouvernement fédéral et du Gouvernement bruxellois, les désagréments et nuisances pour la santé qu'engendrent, pour les Bruxellois, et plus particulièrement les Schaerbeekois, le survol aérien de la capitale;
 - d'informer la Conférence des Bourgmestres de la présente motion.

Délibéré, en séance publique, à Schaerbeek, le 26 mars 2014.

Par le Conseil:

David Neuprez
Secrétaire Communal

Bernard Clerfayt
Bourgmestre-Président

UITTREKSEL uit het Notulenboek van de GEMEENTERAAD van SCHAARBEEK

Vergadering van 26 maart 2014

Voorwerp nr 23 van de agenda

AANWEZIG: H. Bernard Clerfayt, Burgemeester-Voorzitter; HH. Vincent Vanhalewyn, Bernard Guillaume, Denis Grimberghs, Mevr. Cécile Jodogne, HH. Etienne Noel, Sadik Köksal, Michel De Herde, Mohamed El Arnouki, Mevr. Adelheid Byttebier, Schepenen; HH. Georges Verzin, Jean-Pierre Van Gorp, Mohamed Lahlali, Mevr. Isabelle Durant, H. Frédéric Nimal, Mevr. Filiz Güles, HH. Abobakre Bouhjar, Yvan de Beaufort, Mevr. Angelina Chan, HH. Mohamed Reghif, Mohamed Echouel, Mevr. Catherine Moureaux, Döne Sönmez, Jamila Sanhayi, Sophie Querton, Debora Lorenzino, HH. Burim Demiri, Axel Bernard, Seydi Sag, Mevr. Joëlle Van Zuylen, H. Quentin van den Hove, Mevr. Barbara Trachte, Berrin Saglam, H. Bram Gilles, Mevr. Asma Mettioui, H. Thomas Eraly, Gemeenteraadsleden; H. David Neuprez, Gemeentesecretaris .

AFWEZIG: HH. Emin Ozkara, Halis Kökten, Ibrahim Dönmez, Mevr. Derya Alic, Mahinur Ozdemir, H. Hasan Koyuncu, Gemeenteraadsleden; H. Saït Köse, Schepen; Mevr. Lorraine de Fierlant, H. Abdallah Kanfaoui, Mevr. Laurette Onkelinx, H. Yves Goldstein, Gemeenteraadsleden.

#Objet : De gevolgen van het nieuwe vluchtschema van Brussel voor de Schaarbeekse bevolking (Motie van Mevrouw Isabelle DURANT) #

DE GEMEENTERAAD

Besloten, met 33 stem(men) tegen 0 en 3 onthouding(en).

Beraadslaagd, in openbare vergadering, te Schaarbeek, op 26 maart 2014.

Namens de raad :

David Neuprez
Gemeentesecretaris

Bernard Clerfayt
Burgemeester-Voorzitter